

Zeitschrift: Bulletin de la Société romande d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 15 (1918)
Heft: 9

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

Pour tout ce qui concerne le Journal, la Bibliothèque et la Caisse de la Société, s'adresser à M. SCHUMACHER à Dailens (Vaud).

— Compte de chèques et virements II. 1480. —

<i>Secrétariat :</i>	<i>Présidence :</i>	<i>Assurances :</i>
D ^r ROTSCHY, Cartigny (Genève).	A. MAYOR, juge, Novalles.	L. FORESTIER, Founex.

Le *Bulletin* est mensuel ; l'abonnement coûte **Fr. 5.** — payable à l'avance et pour une année. — (Par l'intermédiaire des sections de la Société romande, on reçoit le *Bulletin* à prix réduit, avec, en plus, les avantages gratuits suivants : Assurances, Bibliothèque, Conférences, Renseignements, etc., etc.).

Pour la publicité s'adresser exclusivement à :

ANNONCES-SUISSES, S. A., Société Générale Suisse de Publicité
J. HORT, Lausanne.

QUINZIÈME ANNÉE

N° 9

SEPTEMBRE 1918

SOMMAIRE : Nécrologies. — Pour nos soldats malades, par M. SCHUMACHER. — Conseil aux débutants pour septembre, par M. SCHUMACHER. — Notice, avec cliché, sur l'école-belge d'apiculture de St-Légier, par M. DE WATINES. — Les abeilles au Brésil, par Mme BERTRAND. — Le lotier corniculé, par J. HUMBERT. — Introduction des reines (communiqué par Mme BERTRAND). — Gaufrage de la cire, par E. DUBOUX. — La ruche en ciment armé, par E. DUBOUX. — Mesure de précautions, par M. le D^r MARTINET. — Coin des jeunes, par M. PORCHET. — Recette, par A. PORCHET. — Dons reçus. — Questions N^{os} 12 et 13. — Nouvelles des sections. — Fédération vaudoise. — Nouvelles des ruchers.

NÉCROLOGIES

Albert Reinhardt.

Tandis que les apiculteurs, très affairés, cette année particulièrement, étaient tout entiers à leurs grands travaux de l'été, la grippe espagnole sévissait au sein des populations et faisait des ravages inattendus et regrettables. Les médecins eux-mêmes et les personnes dévouées aux soins des malades n'en étaient pas épargnés et devenaient des victimes. Des forces jeunes, robustes et saines disparurent en quelques jours et après de grandes souffrances sous l'atteinte de ce fléau. La Société d'apiculture des Montagnes neuchâteloises a

perdu de cette manière l'un de ses jeunes membres, *M. Albert Reinhardt*. Quelques jours avant sa mort, ce dernier, gai et rempli d'espérance au sujet de la bonne marche de ses ruches, m'entretenait de la malchance qu'il avait eue au mois de février : des malandrins, gens désœuvrés et d'esprit pervers, avaient poussé loin de leurs assises normales ses trois ruches Dadant, qui étaient tombées sous la violente pression sur le sol glacé; les colonies surprises, renversées, découvertes, cadres et rayons brisés ou endommagés, restèrent quelque peu exposées, en outre, aux intempéries; l'une périt et les deux autres purent être remises en état convenable par le travail intelligent de l'apiculteur. *M. Reinhardt* était indigné d'une si méchante agression, et cela se conçoit, non seulement pour la valeur que ce petit rucher pouvait avoir, mais surtout à cause de la vie de ces industrieuses abeilles auxquelles tout apiculteur voue une affection bien légitime. Maintenant, ce brave *M. Reinhardt* repose en paix! Que sa famille en deuil reçoive nos sentiments de condoléances en cette triste circonstance.

G.-M. Doolittle.

L'American Bee Journal annonce la mort de *G.-M. Doolittle*, enlevé subitement le 3 juin, par une maladie de cœur, à l'âge de 72 ans. C'était un des apiculteurs les plus expérimentés des Etats-Unis et un collaborateur de *L'American Bee Journal* et des *Gleanings*. La plus grande invention de *Doolittle* fut sa méthode d'élevage de reines, publiée dans son livre : *Scientific Queen rearing* (Elevage scientifique des reines), ouvrage paru d'abord en 1888 et qui a eu depuis de nombreuses éditions.

En octobre 1878, un apiculteur exposa dans les *Gleanings* la possibilité d'employer de vieilles cellules à reine en plaçant dans chacune d'elles une larve. *M. Root* suggère alors l'emploi d'un bâton arrondi, mouillé et plongé dans la cire, pour faire ces cellules artificiellement. *M. Doolittle* réunit les deux propositions et conseilla l'élevage des reines dans l'étage supérieur d'une forte colonie pourvue d'une bonne reine en se servant d'une séparation combinée de façon à empêcher les reines de passer d'un étage à l'autre. Cela donna la base de son système maintenant employé dans le monde entier. En France, la description de la méthode *Doolittle* fut publiée en 1902 par *Giraud-Paboud* et eut beaucoup de succès. Les Italiens suivirent et le plus parfait établissement pour l'élevage des reines par la méthode *Doolittle* est celui de *Enrico Penna*, de Bologne.

(Traduit par *M^{me} Ed. Bertrand.*)

POUR NOS SOLDATS MALADES

Encore un appel ? Eh oui. Heureux sommes-nous d'être encore dans la situation d'en faire en faveur d'autrui ou d'y répondre plutôt que le contraire.

Il s'agit cette fois-ci d'envoyer à la Croix-Rouge suisse pour ses hôpitaux et dépôts de malades la précieuse mais coûteuse denrée qu'est le miel. Vous savez tous les propriétés indiscutables et efficaces que possède le miel dans toute une série de maladies et d'affections chroniques ou aiguës. Il ne faut pas que l'on puisse dire qu'en cette année, où tant de régions ont été favorisées d'une riche récolte, les apiculteurs n'ont pas eu de cœur; il faut au contraire que nos médecins puissent ordonner le miel à leurs malades, sachant qu'il ne manquera pas dans les hôpitaux.

Cette collecte se fera dans toute la Suisse. Notre « Romande » restera-t-elle en arrière dans une œuvre de solidarité aussi nettement patriotique? Non et nous sommes certains que tous les présidents de sections recevront de leurs membres de nombreux dons généreux. C'est donc par « sections » que se fera cette collecte et les quantités rassemblées seront envoyées à M. Chapuisat, à Aclens, chargé par le Comité de la Romande de centraliser l'offrande de notre société aux malheureux qui souffrent et qui seront réconfortés par notre miel et par notre affectueuse sympathie.

Schumacher.

* * *

Appel de la section de Lausanne.

Le Comité de la Société d'apiculture de Lausanne et environs se fait un devoir de recommander à tous ses membres qui ont été favorisés par une abondante récolte de miel de souscrire largement à la collecte préconisée par le bureau de la Romande. Les donateurs aviseront le président Ch. Jaquier, à Bussigny, de la quantité qu'ils donneront, les membres d'une même localité pourront se grouper pour leur envoi à la personne qui leur sera désignée ultérieurement.

Le Comité.

CONSEILS AUX DÉBUTANTS POUR SEPTEMBRE

On se souviendra longtemps de l'été 1918... pour bien des motifs : les régions à miellées pour l'abondance extraordinaire des apports de juillet, les régions dépourvues de forêts pour la sécheresse extraordinaire qui mange par avance les regains, les légumes... et les plantes mellifères. Le mois d'août dans les contrées favorisées a repris l'œuvre de juillet, après une interruption d'une quinzaine. Aux apiculteurs

*

de ces régions nous n'avons rien à dire, si ce n'est de prendre garde à ce qu'il reste de la place pour le couvain; le travail excessif des butineuses les use rapidement et s'il n'y a pas de nouvelles générations les colonies seront affaiblies outre mesure et ne pourront passer victorieusement l'hiver; le miellat a mauvaise réputation comme provision d'hivernage; est-ce vrai? nous ne saurions le dire, n'ayant jamais eu l'occasion de le constater d'une façon directe et certaine; il est prudent cependant de prendre ses précautions et de donner en sirop de sucre une bonne partie des vivres d'hiver.

Nous devons aviser tous nos membres qu'en raison de la récolte estimée suffisante, nos autorités fédérales ne livreront pas de sucre pour le nourrissage du printemps; il s'agit donc d'économiser cette précieuse denrée, ce qui sera facile aux apiculteurs des régions favorisées. Quant à ceux qui n'ont eu qu'une faible récolte, nous recevrons leur adhésion pour, cas échéant, présenter une requête au Commissariat central.

Les directions à donner pour septembre sont à peu près les mêmes que pour août. Là où il n'y a plus de récolte à espérer, il faut enlever les hausses, et, après avoir extrait s'il y a quelque chose encore à extraire, souffrir soigneusement les rayons, les mettre à l'abri des teignes, des souris, de la moisissure, etc. Comme le soufre est rare, on peut les envelopper hermétiquement dans du papier de journal, matière qui ne manque pas encore, si nous en jugeons par certaine propagande nauséabonde autant qu'abondante; mais il faut que ce soit fait avec soin en collant les plis de fermeture. Si vous avez de la place en suffisance pour loger des rayons du corps de ruche, enlevez, avant de commencer à nourrir, quelques cadres du bas; la nourriture que vous donnerez ensuite sera plus concentrée, à la portée immédiate des abeilles pendant leur engourdissement; l'espace à tenir chaud sera plus restreint aussi et l'hivernage meilleur. Mais si vous ne disposez pas d'armoires ou de local convenables, il vaut mieux laisser ces cadres dans la ruche. Pour le nourrissage, n'oubliez pas de rétrécir les entrées, de bien refermer les ruches, de prendre toutes les précautions que vous devez connaître, car vous aurez de la peine, avec les chaleurs qu'il peut faire encore, d'arrêter le pillage si vous l'avez laissé commencer.

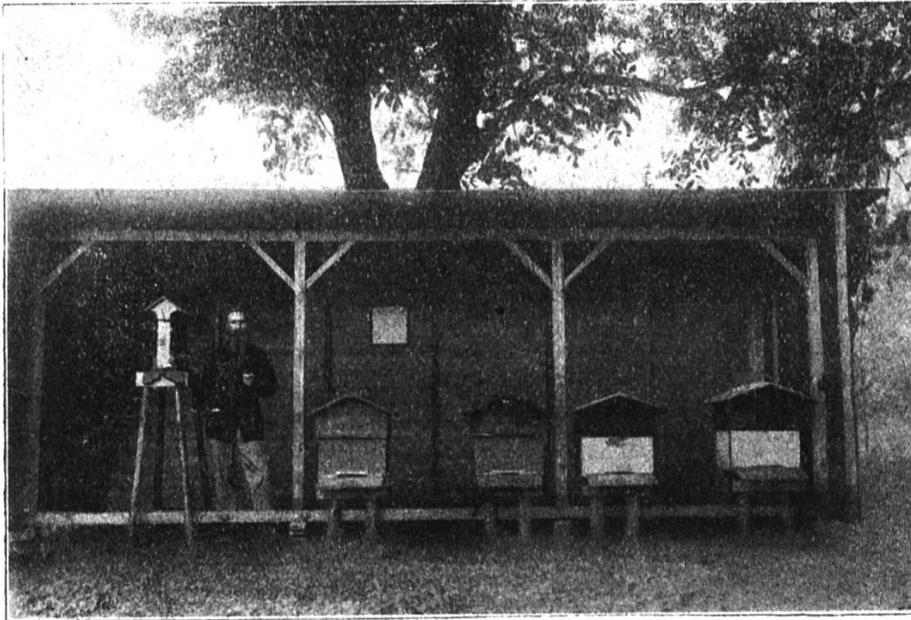
Septembre... l'année apicole prend fin et c'est avec un certain regret des jours passés que l'apiculteur prépare ses ruches pour la période où ses amies n'égayent plus son voisinage de leur vol actif et joyeux; mais l'espérance est la vertu cardinale du véritable « mouchier » et c'est le cœur plein de cette douce chose qu'il songe déjà au printemps suivant et aux joies renouvelées qu'il lui apportera.

Daillens, 19 août.

Schumacher.

NOTICE SUR L'ÉCOLE BELGE D'AVICULTURE DE SAINT LÉGIER

Il existe, à Saint-Légier, une Ecole belge d'apiculture pour les internés, destinée à donner aux internés belges et français, cultivateurs de métier, des notions d'apiculture et de cuniculture assez étendues pour leur permettre d'exploiter, rationnellement, après la guerre, les animaux qui peuplent les basses-cours.



Rucher de l'école d'apiculture et d'apiculture pour internés belges
à St-Légier (Vaud).

Cette école fut fondée à fin 1916 par un agronome belge, volontaire de guerre, M. Deschamps de Watines. Chaque session de cours dure cinq mois et à la fin de ces cours un diplôme de capacité est accordé aux élèves qui ont subi avec succès les épreuves de sortie. Ces examens sont passés devant un jury composé des professeurs de l'école, assistés de personnalités suisses appartenant au monde apicole.

Un cours complet d'apiculture est aussi donné aux élèves de l'E. B. A. Le professeur de ce cours est M. Clesse, sous-officier belge, volontaire de guerre, interné en Suisse, qui compte au nombre des meilleurs apiculteurs de son pays.

Sous l'habile direction de cet excellent praticien les élèves de l'E. B. A. reçoivent, en apiculture, une instruction complète, tant pratique que théorique, grâce au rucher établi par le professeur à l'école même, lequel permet toutes les démonstrations pratiques. La ruche d'observation de M. Clesse est un modèle du genre, et permet de

suivre pas à pas, jour par jour, le travail si intéressant des abeilles.

Des nombreuses institutions qui ont été créées en Suisse à l'intention des internés, l'E. B. A., par les services incontestés qu'elle peut rendre aux intéressés, compte certainement au premier rang. Cette institution a déjà à son actif l'éducation avicole, cunicole et apicole de plus de deux cent cinquante élèves et ce qu'elle a fait jusqu'ici est un sûr garant des services qu'elle rendra encore dans l'avenir. Cette institution est toute à l'honneur de ceux qui l'ont créée ainsi que de ceux qui la fréquentent et prouve que tous ces poilus qui ont su accomplir tout leur devoir sur les champs de bataille savent qu'un grand devoir leur incombe encore après la guerre : la rénovation de leur pays détruit par le passage des barbares. A cette grande tâche non plus, ils ne failliront, pas plus qu'à la première.

(*Réd.*) Cette notice nous a été obligeamment fournie par le directeur-fondateur de l'Ecole, M. de Watines.

LES ABEILLES AU BRÉSIL

Un interné belge habitant la Hollande et passionné d'apiculture m'a demandé des ouvrages sur ce sujet. Il est ravi de ce que je lui envoie et se promet de se faire apiculteur quand il sera libéré. Il a habité le Brésil et son rêve est d'y retourner. Il me décrit ainsi les abeilles sauvages de là-bas : Elles font leur nid d'argile en forme de nid d'hirondelles et pendu à une branche d'arbre; il y en avait un tout près de ma maison et les abeilles étaient beaucoup plus grandes que les abeilles ordinaires, à São-Paulo (ville de 350,000 habitants) et capitale de l'île du même nom), j'ai vu des centaines de nids sous les corniches des maisons et de toute grandeur. Il y en avait un tout près de ma fenêtre construit en argile avec une ouverture assez grande, comme les nids d'hirondelle et si grand qu'il pouvait facilement contenir au moins 50 kilos de miel et des milliers d'abeilles allant et venant. J'en ai vu également à São-Paulo faits par des abeilles de la même grandeur que les nôtres faisant leur nid par centaines sous la corniche des maisons de la forme des nids d'hirondelle mais dix fois plus grands.

M^{me} Bertrand.

LE LOTIER CORNICULÉ

Connaissez-vous le lotier corniculé ?

Cette plante assez répandue dans les prairies naturelles est cultivée depuis quelques années dans notre contrée et sa valeur comme plante

fourragère et mellifère m'ont engagé à la signaler aux lecteurs du *Bulletin*, pour lesquels elle serait encore inconnue.

Comme fourrage le lotier remplace assez avantageusement l'espar-cette si difficile à conserver ces dernières années. Comme elle, on le sème au printemps avec ou parmi une céréale à raison de 20 à 25 kilos par hectare et sa durée est de 4 ou 3 ans. La première coupe se fait l'année suivante en même temps que pour les autres fourrages et elle est suivie d'une seconde très forte avec floraison abondante tout particulièrement intéressante pour les abeilles. En effet, cette seconde floraison, d'une durée de trois à quatre semaines, fournit un excellent appoint pour l'entretien des ruchées, et cette année malgré la sécheresse, j'ai eu le plaisir de constater sur ses fleurs tous ces temps (nous sommes le 18 août) les ébats journaliers de milliers de butineuses. De plus ses tiges longues de plus de soixante centimètres (la rédaction en a reçu une touffe) donneront un fourrage abondant et très apprécié.

Essayez donc apiculteurs propriétaires de fermer au printemps prochain une de vos emblavures avec le lotier ; vous aurez rapidement, je le crois, de nombreux imitateurs pour le plus grand profit de nos abeilles. J'ajouterai que l'altitude lui paraît assez indifférente et j'ai remarqué cette année de 600 à 900 mètres des champs également beaux.

J. Humbert, Burtigny.

INTRODUCTION DES REINES

par F.-M. BALDWIN

(Tiré de *l'American Bee Journal*, juin 1918.)

Pendant que j'étais en Floride, j'engageai mon ami, le Révérend P.-H. Hensley, de Brooksville, à faire de l'apiculture en lui donnant des instructions de temps à autre. Il avait des abeilles noires et je lui envoyai des reines italiennes autant que cela lui était nécessaire. C'était sa première année comme apiculteur et il n'avait jamais essayé d'introduire une reine. Je lui enseignai ma méthode et il réussit à introduire en toute sécurité dans ses ruches toutes les reines que je lui expédiai; d'autres novices ont très bien réussi également de la même manière.

Cette méthode consiste premièrement à trouver et sortir la vieille reine, mettre trois ou quatre onces, soit de 90 à 100 grammes de miel dans un récipient quelconque, y plonger la reine à introduire en la roulant avec le doigt à plusieurs reprises dans le miel jusqu'à ce qu'elle soit entièrement barbouillée et sans craindre de la noyer, puis

verser le miel et la reine sur le sommet des cadres et laisser la masse descendre entre les rayons, charriant la reine avec elle. Fermer la ruche en ayant soin de l'assurer contre le pillage et n'y touchez pas avant trois jours au moins. N'ouvrez pas la ruche pour voir si l'expérience a bien réussi, car cela pourrait troubler l'opération. Soyez donc patients et lorsque vous examinerez la ruche au bout de quelques jours, vous trouverez la reine parfaitement à son aise chez elle et ayant déjà pondu une grande quantité d'œufs si elle est bonne pondreuse. J'ai trouvé des œufs en abondance et aussi des larves écloses le quatrième jour après l'introduction par ma méthode. Donc, il n'y avait pas eu de temps perdu. Dès la fermeture de la ruche, les abeilles débarrassent la reine du miel qui la couvre en la léchant et elle s'établit aussitôt dans la ruche comme si elle en avait toujours fait partie. M. Bohon étant très curieux et observateur, raconte qu'il ouvrit la ruche une heure après l'introduction et qu'il a trouvé la reine à l'œuvre, pondant tranquillement ses œufs. Le professeur E.-S. Baldwin et Henry-S. Bohon, qui ont bien des années d'expérience, ont trouvé cette méthode sûre, aisée et rapide; ils l'emploient eux-mêmes et la recommandent dans leurs écrits.

Il faut convenir qu'il est un peu plus difficile d'introduire une reine vierge plus âgée de quelques jours que les autres reines. L'année dernière, je pris quelques reines italiennes dans l'enclos de M. P.-P. Hartmann, à environ 5000 (un peu plus de 8 kilomètres) au sud-ouest de Roanoké. Désirant les accoupler, j'emportai quatre reines vieilles de quatre jours dans l'enclos de M. H.-S. Bohon, à 5000 (un peu plus de 8 kilomètres) au nord de Roanoké et les introduisis par le moyen du miel dans trois cadres de nuclei. Le quatrième jour, voulant savoir si ma tentative de les retrouver fécondées avait réussi, j'ouvris les nuclei; trois d'entre elles étaient fécondées et furent mises en cape, renvoyées au rucher d'Hartmann et réintroduites par ma méthode. La quatrième reine manquant, j'ai supposé qu'elle s'était perdue dans son vol nuptial, mais il se pourrait aussi que les abeilles l'aient étouffée. C'est le premier et unique cas de ce genre que j'aie connu. M. Bohon dit, dans une de ses publications que cette méthode réussit dans 95 % des cas dans lesquels on l'emploie.

Envoyé par *M^{me} Bertrand*.

GAUFRAGE DE LA CIRE

(Réponse à la question n° 11 du *Bulletin* d'août.)

Il faut tout de suite séparer cette question en deux : 1° Que faut-il faire pour que la feuille gaufrée ne reste pas collée au gaufrier ? — 2° Que faut-il ajouter à la cire pour la rendre plus malléable ?

1^o Pour gaufre dans de bonnes conditions, il faut être deux. Mon « brillant second », M. Courvoisier, à Trélex, s'acquitte de sa tâche à merveille et je vous assure qu'il a assez à faire à s'occuper du feu, à faire fondre la cire à mesure qu'elle se gaufre, à couper les feuilles sur les quatre côtés pour qu'elles aient les dimensions exactes et à verser la « mixtion » dans le gaufrier entre chaque feuille. Si vous ajoutez à cela le temps de faire sauter de temps en temps un bouchon (car il fait chaud à côté du fourneau !), vous voyez qu'il y a amplement d'ouvrage pour lui.



Rucher de M. Clément Tardy, à Villars sur Fontenais (Jura bernois).

Le principal, c'est ce que nous appelons la « mixtion ». Dans 1½ l. d'eau bouillante, nous mettons une livre de miel et environ 2 décilitres d'alcool. A la rigueur, nous pourrions mettre de l'alcool à brûler, mais pour rendre les feuilles odoriférantes, nous mettons de l'eau-de-vie de lie ou de marc. Bien des grippés (et même des bien portants) se régaleront de ce breuvage ! Aussi, pour éviter la tentation, nous y ajoutons 4 à 5 centimètres cubes de savon. A la longue, la mixtion s'appauvrit, c'est-à-dire que le miel et l'alcool restent adhérents aux feuilles. On s'en aperçoit tout de suite, car dès que la mixtion n'est plus assez corsée, les feuilles se détachent difficilement du gaufrier. Il faut alors remettre, de l'alcool et du savon.

Surtout, n'oubliez pas de verser de la mixtion dans le gaufrier entre chaque feuille, et d'y plonger le couvercle, sinon vous serez condamnés à laver votre gaufrier à grande eau bouillante. Lorsque

par étourderie, vous aurez omis cette précaution deux ou trois fois, vous serez guéris et vous n'oublierez plus.

Dans mes débuts, malgré toutes les précautions que je prenais, il m'arrivait régulièrement que la feuille se détachait mal du gaufrier, et même qu'elle se déchirait. Cela provenait du fait que pendant que j'étais penché sur le gaufrier pour détacher la cire des bords du bassin avec un couteau, ma main gauche exerçait une pression sur le couvercle, en m'appuyant dessus. Lorsque vous avez mis la cire fondue dans le bassin et quand vous avez abaissé le couvercle, vous pressez légèrement pendant une seconde au maximum. Ne touchez plus le couvercle que pour l'enlever. Je vous certifie qu'en se conformant à toutes ces données, vous ferez facilement de magnifiques feuilles gaufrées. Je me mets volontiers à la disposition des sections qui voudraient, dans une assemblée, voir fabriquer la cire gaufrée.

2° Comment rendre les feuilles moins cassantes ? — Il suffit d'ajouter à la cire fondue un peu d'essence de thérébentine, à raison d'un décilitre pour 2 ou 3 kilos de cire. Mais ce procédé n'est pas recommandable. Gardons notre cire pure. Quand vous voudrez fixer les feuilles aux cadres, mettez-les un certain temps à la chaleur, au soleil si possible; elles deviennent très flexibles.

Grens, le 5 août 1918.

Eug. Duboux.

LA RUCHE EN CIMENT ARMÉ

Il y a environ un mois, j'eus l'occasion de rencontrer à Nyon un collègue apiculteur, M. Paillex, et un voyageur de la maison Spring, Burger & C^{ie}, à Bâle et Spiez, dont la spécialité est la fabrication d'objets de toutes sortes en ciment armé. Nous lui avons demandé s'il pensait que cette maison pourrait nous fabriquer des ruches en ciment. Après lui avoir fait un rapide croquis d'une ruche, il déclara que la chose était facile. Nous n'avons parlé que du corps de ruche et du plateau. Le chapiteau serait trop lourd. Nous avons pensé que la ruche devrait être revêtue à l'intérieur d'une cloison de bois laissant tout autour un vide d'environ 3 cm. entre le ciment et le bois. La paroi de ciment serait d'environ 3 cm. d'épaisseur et le poids du corps de ruche et du plateau serait de 50 à 60 kg. Le prix de revient serait de 12 à 15 fr. en commandant une série. M. Paillex a immédiatement envoyé à cette maison un corps de ruche Dadant avec son plateau, et des essais vont être faits. Attendons !

Grens, le 5 août 1918.

Eug. Duboux.

MESURES DE PRÉCAUTION

L'effort cultural qui est demandé à l'agriculture de notre pays par l'extension donnée aux cultures de céréales, pommes de terre, plantes farineuses, oléagineuses et maraîchères, etc., au détriment de la prairie, aura pour conséquence la diminution des provisions d'engrais de ferme jointe à l'épuisement des terres cultivées, cela d'autant plus qu'une compensation par les engrais chimiques n'est que très limitée. Il y a donc lieu d'examiner quelles sont les mesures propres à remédier à ce grave écueil de notre orientation agricole vers un régime d'épuisement graduel de nos terres les plus généreuses.

Cette diminution de fertilité sera presque insensible dans les régions de la Suisse où la production herbagère prédominante a depuis longtemps accumulé des engrais naturels en excès ; elle sera forte par contre dans les contrées où champs et vignes absorbent toujours de grandes quantités de fumier et où le climat plus sec enrayer la production des prairies naturelles.

Comme première mesure préventive, il y a lieu de *renforcer la production des fourrages artificiels*, de plantes légumineuses surtout, partout où ils ont chance de réussir et aujourd'hui il y a lieu *d'abandonner le semis en mélange avec fenasses* qui tirent autant le sol que la céréale et se borner à semer purs : le trèfle, la luzerne et l'esparcette qui, tirant l'azote de l'air, laissent le sol aussi riche en azote qu'auparavant, malgré l'enlèvement des récoltes.

La luzerne est à considérer en premier lieu là où le sol sain, profond, meuble et bien exposé peut assurer de fortes et multiples coupes que l'on pourra sécher l'une ou l'autre en compensation de la diminution de surface des prés naturels.

Le trèfle, plus gourmand, aime les terres à blé bien préparées. Il faut pour économie de frais de semis accorder la préférence aux sortes dites perpétuelles, permettant l'utilisation durant deux ans et plus, et, si possible, des variétés sélectionnées dont la production en fourrage et en graine est notablement supérieure.

L'esparcette, la moins exigeante des légumineuses fourragères que la fertilité croissante des terres tendait à expulser, va reprendre son rôle de providence des terres amaigries, aussi la graine du pays sera-t-elle très recherchée ; on lui réservera les terres saines et calcaires autrefois en prés naturels, après quelques années de culture.

D^r G. Martinet, « Terre Vaudoise ».

COIN DES JEUNES

Une question sur la ruche Layens.

On sait que de Layens munissait le devant de sa ruche de deux trous de vol. Ceux-ci étaient placés vers les extrémités et ouverts alternativement suivant l'époque et l'opération en vue. L'éminent apiculteur a donné dans son *Cours complet d'apiculture* les raisons d'un tel agencement. Dans notre pays, par contre, ce modèle ne se construit généralement qu'à l'entrée unique, longue et étroite, pratiquée au bas de la paroi antérieure.

A mon humble avis, cette disposition de la ruche originelle ne manquait pas de mérite. Au fort de la miellée, elle permettait, en effet, de parquer dans ses propres domaines nourrices et progéniture pour laisser à l'opposé un grenier sans encombrement, spacieux, capable de fournir à l'extraction des rayons entièrement remplis de miel.

Le principal reproche fait à *notre* Layens, c'est le trop grand développement latéral que prend le champ de ponte, comparativement aux systèmes à hausses. Il est certain qu'une bonne reine doit avoir beaucoup de place à sa disposition; mais comme elle choisit de préférence pour déposer ses œufs les alvéoles placés à proximité du trou de vol, le nid à couvain s'allongera en fuseau sur un grand nombre de cadres. Dans le premier cas, au contraire, il sera, mieux groupé, en boule, le même volume étant regagné en hauteur et en profondeur.

Voilà ce que la théorie me suggère et me fait penser qu'on devrait peut-être revenir à la Layens à deux issues. D'autre part, je me dis que ce n'est pas sans preuves sérieuses que notre vénéré maître Bertrand l'a préconisée à une seule porte. Ces motifs, je ne les ai trouvés exprimés nulle part dans les écrits nombreux de cet auteur. Les apiculteurs de son heure — il y en a encore, et de premier choix — qui auraient expérimenté la chose sous sa direction sont certainement à même de les faire connaître; les avis des collègues possédant cette ruche seraient également les bienvenus.

Désirant construire une Layens dans le courant de cet hiver, je pose aux bonnes volontés la question suivante : Faut-il la pourvoir d'un ou de deux trous de vol.

8 août 1918.

M. Porchet.

RECETTE

Voici l'époque des nourrisseurs; ils sont légion, mais je crois ne pas me tromper en attribuant au « Siebenthal » les plus nombreux partisans. Malheureusement, il se faisait précédemment en tôle, matière actuellement introuvable dans le commerce, même avec de l'argent.

On peut néanmoins le construire entièrement en bois. Pour éviter des fuites de sirop, et par là même le pillage toujours à craindre à ce moment, on peut couler, le long des joints du bassinet, de la cire fondue. Si l'on préfère donner la nourriture tiède, l'instrument sera badigeonné intérieurement avec de l'huile de lin très chaude jusqu'à saturation complète du bois. Laisser sécher avant de l'employer. On peut aussi, en montant les pièces, enduire les surfaces de contact avec de la colle de menuisier et clouer immédiatement.

A. Porchet.

DONS REÇUS

Médaille Ed. Bertrand. — Anonyme, Burtigny, fr. 1 ; B. Roncoroni, Chiasso, fr. 1 ; C. Cavin, instit., Bioley, fr. 1 ; J. Besson, Fermens s. Apples, fr. 5 ; Eug. Rithner, Outre-Vièze, fr. 2 ; Souvey, Bulle, fr. 2 ; Ch. Cellier, Pontenet, fr. 2 ; Gneisbühler, inst., Souboz, fr. 3 ; Marius Fleury, Berolle, fr. 1 ; Une apicultrice, Arveyes, fr. 1 ; Apiculteurs de Goumoëns-la-Ville, fr. 5 ; Cyprien Mossu, Grangettes (Romont), fr. 1 ; M^{me} Marie Thurin, St-Saphorin (Morges), fr. 2 ; Fritz Hämmerli, Champvent, fr. 1.

Sinistrés d'Euseigne. — Anonyme, Burtigny, fr. 1 ; B. Roncoroni, Chiasso, fr. 1 ; C. Cavin, instit., Bioley, fr. 1 ; J. Besson, Fermens s. Apples, fr. 5 ; Souvey, Bulle, fr. 2 ; S. Golaz-Berney, Bioux, fr. 5 ; J. Baumann, Couvet, fr. 2 ; Ch. Cellier, Pontenet, fr. 2 ; Gneisbühler, instit., Souboz, fr. 3 ; Une apicultrice, Arveyes, fr. 1 ; Deux apiculteurs de Sévery, fr. 5 ; Apiculteurs de Goumoëns, fr. 5 ; Cyprien Mossu, Grangettes (Romont), fr. 1 ; M^{me} Marie Thurin, St-Saphorin s. Morges, fr. 2 ; Jean Morand, Enney, fr. 3 ; Fritz Hämmerli, Champvent, fr. 2 ; N. Clément-Decoppet, Yverdon, fr. 2.50 ; F. Destraz, Les Brenets, fr. 1.50 ; Anonyme, Burtigny, fr. 1 ; G. Jeanmaire, Orvin, fr. 5.

Pays envahis. — C. Cavin, instit., Bioley, fr. 1 ; Ch. Cellier, Pontenet, fr. 2 ; Souvey, Bulle, fr. 2 ; Une apicultrice, Arveyes, fr. 1 ; Apiculteurs de Goumoëns, fr. 5 ; Aug Puel, Lavigny, fr. 2 ; M^{me} Marie Thurin, fr. 2 ; Fritz Hämmerli, Champvent, fr. 1 ; Anonyme, Burtigny, fr. 2 ; M. Herzog, Le Muids, fr. 5.

Don national des apiculteurs. — Henri Blanc, Prilly, fr. 5 ; C. Cavin, instit., Bioley, fr. 2 ; François Delacrétaz, La Praz, fr. 5 ; Souvey, Bulle, fr. 3 ; Dr chim. Schuchardt, Chailly, fr. 5 ; U. Pahud, Eclagnens, fr. 2 ; Une apicultrice, Arveyes, fr. 2 ; Clément Auberson, Epantheyres, fr. 5 ; Aug. Puel, Lavigny, fr. 2 ; Fritz Hämmerli, Champvent, fr. 2 ; N. Clément-Decoppet, Yverdon, fr. 2.50 ; Anonyme, Burtigny, fr. 1.

Bibliothèque. — B. Roncoroni, Chiasso, fr. 1 ; Marius Fleury, Berolle, fr. 1.

QUESTION N° 12

A quoi faut-il attribuer la coloration très blanche de la nouvelle cire des rayons de hausse ? Est-ce au pollen, est-ce au miel récolté ?

QUESTION N° 13

Quelle est la valeur du « lotier corniculé » : a) comme plante mellifère ; b) comme plante fourragère. Est-elle mellifère partout ? Peut-on obtenir de la graine ? Où ?

NOUVELLES DES SECTIONS

Yverdon.

Le contrôle du miel a eu lieu le 27 juillet à Yverdon et a obtenu un plein succès. Notre section étant divisée en huit secteurs, nous avons invité les huit contrôleurs à assister à la séance du contrôle. La plupart ont répondu à notre convocation et ont été enchantés de la manière de procéder du jury, présidé par M. Chareyrat.

Grâce à l'active collaboration des contrôleurs, 70 bocaux échantillons bien pleins, sauf deux, fournis par 42 apiculteurs ont été examinés.

Bien que la récolte du miel soit abondante et bien que la vente se fasse dans d'heureuses conditions, nous sommes contents de constater que l'institution du contrôle du miel pénètre de plus en plus dans nos mœurs et le jour n'est pas éloigné où tous les membres de notre section voudront, de gaité de cœur, faire contrôler leur miel.

Comme d'habitude, nous aurons le plaisir de remettre les 70 bocaux, en temps opportun, à l'Infirmierie d'Yverdon.

FÉDÉRATION VAUDOISE

L'assemblée générale de la Fédération vaudoise des Sociétés d'apiculture, prévue pour le 21 juillet, a dû être subitement renvoyée à une date ultérieure, cela ensuite de l'arrêté du Conseil d'Etat du 19 juillet interdisant toute assemblée nombreuse pouvant contribuer à la propagation de l'épidémie de grippe.

Le très court délai qui restait pour avertir nos membres de la chose ne nous a pas permis d'adresser à temps nos avis aux journaux, de manière à atteindre chacun. Les apiculteurs qui se seraient rendus au Jorat inutilement voudront bien croire que nous n'y sommes pour rien, car nous avons fait au mieux.

Ropraz, le 15 août 1918.

Pour le Comité : *A. Porchet*, secrét.

NOUVELLES DES RUCHERS

E. Steiner, La Chaux-de-Fonds, 15 août 1918. — Dans notre région des montagnes, la récolte qui vient d'être faite a été très variable quant à l'importance. Si les uns ont lieu d'être très satisfaits, d'autres le sont moins et d'autres s'étonnent de n'avoir point du tout de miel. Mais l'abondance du miel est plutôt la règle générale. (Certains ruchers où l'essaimage a dédoublé les colonies au printemps, n'auraient pas produit grand'chose, et l'extracteur n'aurait pas eu l'emploi attendu.)

Pour ce qui me concerne, je garderai un excellent souvenir de la récolte de 1918, non seulement à cause de la quantité, mais aussi à cause de la qualité, et de la rapidité avec laquelle elle a toute été enlevée au prix le plus élevé et sans marchandage. Rien n'est si agréable que de recevoir des félicitations pour le bel et utile travail des abeilles. En somme ce sont ces merveilleux insectes qui méritent la plus grande gloire cette année.

J.-D. Stalé, Coffrane, août 1918. — Les ruches bien peuplées ont pu profiter de la miellée abondante du mois de juillet, aussi les hausses se succèdent aux hausses, les extracteurs fonctionnent et les bidons se remplissent. Le miel de première récolte est rare. Beaucoup d'apiculteurs même n'en ont point, et le peu qu'ils ont se trouve englobé dans la seconde récolte.

Le prix varie aussi grandement. Les uns, dociles, ont fixé le prix maxima, d'autres l'ont dépassé, d'autres encore s'en sont tenus à des prix plus doux, faisant exception à la règle qui veut que tout renchérisse au plus haut degré. Ici aussi, comme pour d'autres denrées, mais pour un motif opposé très souvent, le seul remède à la variation des prix serait la monopolisation.

Chose curieuse : des hausses passées à l'extracteur pouvaient pendant ce mois être données à toutes les heures du jour sans exciter la moindre agitation, ce que je n'avais jamais eu l'occasion d'observer jusqu'à maintenant.

M. Clot, Marnand, le 1^{er} août. — Grâce au temps magnifique de juillet avec quelques jours de très beau temps et calme, nous avons eu des miellées de la forêt. Les abeilles butinaient depuis la pointe du jour et se dirigeaient toutes sur la forêt. Les corps de ruches sont pleins, lors même que les hausses n'ont pas quitté leur place du mois de mai. Peu de couvain en général, les colonies doivent être surveillées d'ici en là, il faudra stimuler la ponte si nous ne voulons pas avoir de déceptions plus tard.

En général les colonies ont changé leur reine en mai, celles qui ne l'avaient pas fait ont profité de ce mois pour le faire.

H. Gay, Nax, le 2 août 1918. — La seconde quinzaine de ce mois a corrigé un peu les fautes du mois précédent ; la récolte n'est pas forte dans la

région et surtout très inégale ; dans des localités, la moyenne ne dépassera pas 10 kilos et dans d'autres elle atteindra 20 à 25 kilos par ruche.

La récolte ayant été tardive, il y a eu beaucoup de ponte ces derniers temps et nous aurons (avec un peu de nourrissage au mois d'août) de bonnes populations pour l'hiver.

Eug Rithner, Outre-Vière s. Monthey (450 m.), 4 août 1918. — Encore une période apicole qui touche à sa fin sans cependant être pareille aux précédentes.

Le mois de mai, malgré les fortes bises des derniers jours, nous a laissé un assez beau résultat ; juin, au contraire, à cause du froid, a beaucoup laissé à désirer ; juillet, par contre, récompensa toutes nos peines en finissant de compléter hausses, doubles hausses et même plus. Ma ruche sur bascule, très populeuse, a donné depuis le 5 avril au 31 juillet une augmentation net de 68 kg. 500, ce qui n'est pas mal pour notre contrée, les années sèches sont pour nous d'ordinaire les plus favorables. Je n'ai eu qu'un essaim naturel sur 21 ruches, l'élevage de reines a été très facile en juillet à cause de la récolte continuelle, aussi les nouvelles mères sont-elles de belle apparence et promettent de belles ruchées pour 1919. Les premiers jours de ce mois, il y a eu encore une légère augmentation de 200 à 500 grammes, mais la pluie qui vient de tomber la supprimera sûrement pour quelques jours.

Fr. Berthouzo, Premplaz, juillet 1918. — Je ne puis être fier des pesées de juin. Pour être le mois habituel de la récolte, ne produire que 16 kilos d'augmentation nette, ce n'est certes pas brillant, car il faut tenir compte du fait qu'une partie de ces 16 kilos est représentée par l'augmentation de la population, le pollen, les provisions emmagasinées dans le corps de ruche, en sorte qu'il ne reste guère que la demi-hausse. Mai trop sec ; juin trop froid ; triste bilan. Heureusement que juillet arrive à propos pour nous faire oublier par ses largesses d'autant plus appréciées qu'elles sont exceptionnelles, la parcimonie de ses deux devanciers. Ce mois-ci nous a gratifiés de journées vraiment superbes pour la prospérité de la campagne ; en l'espace de quelques jours il s'opère de véritables prodiges dans la végétation. Hier, 17 juillet, vraisemblablement la journée la plus chaude du mois, à 1 heure de l'après-midi, le thermomètre marquait ici à Premplaz 50° centigrades au soleil et 35° à l'ombre. Ces journées accablantes ne sont toutefois pas les meilleures pour la récolte, car les abeilles en sont incommodées au point de ne pouvoir tenir en ruches, celles-ci même câlées et avec double-hausse. En certaines journées un peu moins brûlantes j'ai eu le plaisir d'enregistrer de 3 à 4 kilos d'augmentation, fait plutôt rare dans nos régions. Si ce n'était là que des feux de paille, nous nous trouverions nécessairement, à certains moments, à court de hausses, ce qui serait pour ainsi dire un heureux malheur.

Augmentation nette : 16 kg. 600.

P. Chenaux, *Pensier*. — On nage dans le miel, les populations sont bonnes, les abeilles bâtissent toujours, il y a encore beaucoup de mâles. Ces jours passés on voyait encore des essaims fugitifs. J'en ai capturé un dans un chêne creux avec environ 20 dm² de couvains ; il était à la seconde ponte ; miel environ 300 grammes. Un autre dans un poirier, aussi à la seconde ponte ou troisième ; environ 30 dm² de couvains, miel environ 500 grammes. Les deux étaient assez peuplés. Il y aura certainement beaucoup de reines orphelines chez les personnes qui n'ont que l'habitude de prendre du miel.

LE CARACTÈRE DE LA PUBLICITÉ

est d'éveiller l'attention, de susciter l'intérêt du lecteur pour une affaire, pour un produit, alors qu'il n'y songeait pas. Mais

LA PRATIQUE DE LA PUBLICITÉ

c'est-à-dire la façon de retenir l'esprit du lecteur, exige une grande expérience et un certain doigté. Il vaut donc mieux, pour éviter des pertes de temps et d'argent, résultat de l'inexpérience,

S'ADRESSER A DES SPÉCIALISTES

qui vous désigneront les journaux les mieux appropriés pour vos affaires, et qui sont en mesure d'assurer la transmission de vos annonces aux meilleures conditions de célérité et de bon marché.

La Maison de Publicité

ANNONCES SUISSES S. A.

Société générale suisse de publicité, J. HORT

Haldimand, 17, LAUSANNE (Tél. 29.21)

représentant de l'« Association de Journaux Suisses pour la Publicité ».

dans le choix des organes qu'elle soumet à l'annonceur, n'a d'autres soucis que l'intérêt de ce dernier et ses conseils ont toujours produit les meilleurs fruits. Elle se charge de la

TRANSMISSION D'ANNONCES

aux journaux du monde entier et cela aux conditions mêmes des journaux.

Ensuite du manque de FER-BLANC, je recommande l'emploi de

boîtes à miel en papier

Mes boîtes à miel en papier sont de fabrication soignée, solide et élégante. Le contact du miel avec la colle ou le caoutchouc est impossible.

Livraison en une seule grandeur. Une boîte de la contenance d'un demi kilo 40 cts ; les 100 pièces, 39 cts la pièce.

Envoi contre remboursement. Contre l'envoi de 40 cts en timbres-poste, on reçoit un modèle gratis et franco.

W. Herzig, apiculteur, Lenzbourg.

Seul concessionnaire pour la Suisse.

23040

ÉTABLISSEMENT D'APICULTURE FONDÉ EN 1885

FABRIQUE DE RUCHES

J. Paintard

« LES RUCHETTES », près Vandœuvres, GENÈVE.

Notre fabrication est une des plus importantes de la Suisse et la seule
Maison ne s'occupant que d'apiculture.

OUTILLAGE COMPLET POUR APICULTEURS.

RUCHERS PAVILLONS (ou ruchers fermés) système PAINTARD
obtenant partout le plus grand succès.

ENVOI FRANCO DU CATALOGUE ILLUSTRÉ.

23057

Téléphone 129 55

Téléphone 129 55

La C^{ie} Industrielle CIRÉSIA, 17, Quai des Bergues, à
Genève, achète à de bons prix les

cires d'abeilles fondues

par n'importe quelle quantité. Prière d'adresser les offres. 60049

Le RABOT à DÉSOPECULER

(à réchauffer dans l'eau chaude).



fait d'une opération qui demandait précédemment beaucoup de patience et d'habileté, un travail facile et propre, un simple jeu. Cet instrument sera donc pour tout apiculteur le bienvenu. 23039

Prix : Fr. 5.50.

J. Arter, Ober-Engstringen

Canton de Zurich.

On demande à acheter

extracteur à miel

en bon état.

S'adresser : *Tocanier, 28, Rhône,*
Genève. Téléphone 36.72. 23059

ANNONCES SUISSES S. A.
Haldimand 17
LAUSANNE
Transmission d'annonces
à tous les journaux.

Pur jus de fruits

livré aux meilleures conditions.

Agence Commerciale Vaudoise,

4, Terreaux, Lausanne.

==== Téléphone 41.67 =====

23047